



Un label solidaire

Créé en 1997, le label Finansol vise à distinguer les produits d'épargne solidaire – soutenant l'accès à l'emploi et au logement, le développement durable, l'entrepreneuriat dans les pays en développement... – des autres produits d'épargne accessibles au grand public.

L'idée est d'assurer aux épargnants que leur placement contribue au financement d'activités solidaires. Cette démarche reste-t-elle éthique quand ce financement utilise les outils de gestion issus de la finance classique ?

BIBLIOGRAPHIE

C. Walter, *The financial Logos : The framing of financial decision-making by mathematical modelling*, *Research in International Business and Finance*, vol. 37, pp. 597-604, 2016.

B. De Bruin, *Ethics and the Global Financial Crisis. Why Incompetence Is Worse than Greed*, Cambridge University Press, 2015.

T. Lagoarde-Segot, *La finance solidaire. Un humanisme économique*, De Boeck Supérieur, 2014.

F. Muniesa, *The Provoked Economy : Economic Reality and the Performative Turn*, Routledge, 2014.

C. Walter, *Le Modèle de marche au hasard en finance*, Economica, 2013.

s'intéressait davantage à la perte maximale probable, donc aux « individus » statistiques et non aux moyennes. C'est la conception de Markowitz qui a prévalu, entraînant à sa suite toute l'histoire de la gestion des portefeuilles, très largement formatée par la mesure de la performance des gérants professionnels, que l'on compare toujours à des moyennes (indices de référence).

Cet exemple montre comment des hypothèses qui se situent très en amont des pratiques financières concrètes ont un effet, d'abord dans la pensée des mathématiciens qui les utilisent dans leurs modèles, puis dans la pratique des professionnels qui les reçoivent. Or dans le cas du fonds « Éthique et partage », les portefeuilles sont gérés avec des outillages techniques et mentaux issus de la représentation de Markowitz. Du point de vue de l'éthique déontologique, tout est parfait : ces fonds visent une autre logique que celle, dominante, de maximisation de la rentabilité à niveau de risque fixé – une logique davantage solidaire. Mais la technique fait norme, et les valeurs de la finance solidaire se trouvent décalées par rapport à celles que transportent les techniques de gestion. En l'oubliant, on parle le langage de l'adversaire : les gérants de la finance éthique cherchent à prouver avec les outils de la finance classique qu'ils sont aussi bons (sinon meilleurs) que les gérants classiques. Hélas, les outils de la finance classique n'ont pas été pensés pour mettre en valeur les principes de la finance éthique et cette démarche ne peut donc aboutir. Le manque d'éthique épistémique devient ici un obstacle à l'éthique déontologique.

Un obstacle réglementaire

Ainsi, on ne résoudra pas le problème moral de la finance en injectant un surcroît de valeurs, fussent-elles éthiques, dans une structure dont les fondements reposent sur d'autres valeurs. La technologie de gestion contient une morale embarquée. On comprend que, pressée par l'urgence, la finance éthique ait commencé par le plus rapide et le plus simple : l'orientation de l'épargne vers des objectifs de type solidaire. Mais il faut maintenant étendre cette démarche aux instruments de gestion eux-mêmes.

Toutefois, un obstacle de taille à cette extension est la régulation financière actuelle. Les pratiques de la finance sont enchâssées dans des normes financières et des réglementations qui reposent sur les principes de

la finance classique (optimisation du couple risque-rendement) et imposent les outils de celle-ci (indices de référence, calculs de risque avec probabilités).

Prenons deux exemples récents, l'un à l'échelle macroéconomique, celle de l'organisation des marchés, l'autre à l'échelle microéconomique, celle des compagnies d'assurance. En 2014, la directive 2014/65/UE du Parlement européen, relative aux marchés d'instruments financiers (directive MIF2), a remodelé l'organisation de l'espace boursier européen. Son objectif déclaré est de faire tendre les échanges réels vers une forme « idéale » dont le préambule indique clairement qu'elle doit refléter la théorie financière classique. Cette contrainte réglementaire impose la notion de prix arbitré par une condition sur le couple risque-rendement.

Quant aux compagnies d'assurance, elles ont toujours dû calculer des montants minimums de réserves. Mais la directive 2009/138/CE du Parlement européen, dite Solvabilité II, impose de nouveaux modes de calcul de ces réserves, qui valident la théorie financière de l'arbitrage. On assiste donc à une « naturalisation » de la finance classique *via* les instruments de gestion des risques imposés par les normes financières. En cela, les instruments de calcul et les réglementations impliquent et, peu à peu, réalisent le monde financier imaginé par la théorie financière classique. Calculs et institutions se répondent en écho pour façonner une société qui se financiarise inexorablement dans cette direction.

Tant que la finance dite éthique reste cantonnée à l'éthique déontologique, elle demeure sans effet sur cette structure de financiarisation. De même que l'on parle d'investissements socialement responsables, il serait donc nécessaire que la régulation soit aussi socialement responsable. C'est une question politique. Mais pour le moment, l'avalanche réglementaire consolide et durcit la finance classique. Elle favorise l'optimisation du couple risque-rendement grâce à des critères tels que la calculabilité généralisée du risque par des probabilités et des lois simples des grands nombres. Les grands nombres, les moyennes, au détriment des individus : le contraire de ce que recherche la finance éthique. Il est plus que temps qu'elle complète son approche déontologique par une analyse critique des instruments financiers. ■



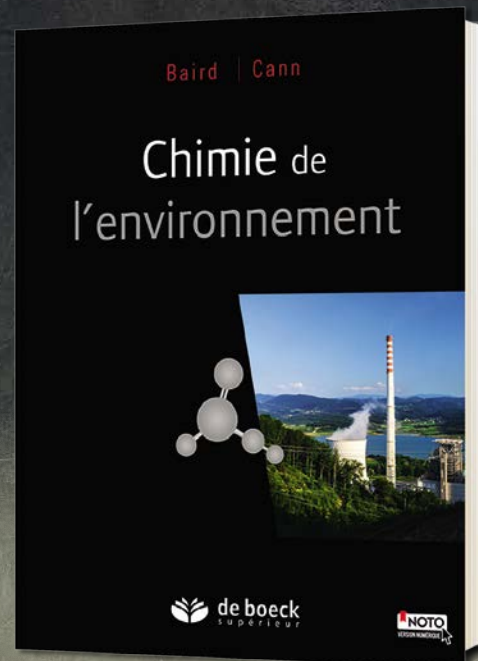
Réagissez au
Point de vue sur
www.pourlascience.fr

Chimie de l'environnement

Cet ouvrage s'appuie sur les notions de base de la chimie afin de rationaliser l'impact des phénomènes naturels et anthropogéniques sur l'environnement, la santé, et le développement durable. Une grande place est faite aux progrès de la chimie verte.

Tous les grands thèmes environnementaux sont abordés :

- › chimie atmosphérique et pollution de l'air
- › couche d'ozone
- › gaz à effet de serre
- › carburants fossiles, biocarburants, énergie nucléaire
- › changements climatiques
- › chimie de l'eau et pollution
- › composés organiques toxiques
- › sols, déchets, recyclage



C. BAIRD, M. CANN

Traduction : J.-P. Joseleau, R. Perraud
2016 • 9782804192174 • 832 pages

79,00 €

**VOUS ÊTES ENSEIGNANT
ET VOUS SOUHAITEZ
DÉCOUVRIR CES OUVRAGES
POUR VOS COURS ?
CONTACTEZ-NOUS !**

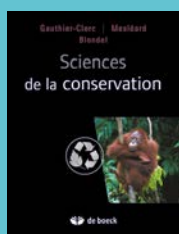
enseignant@deboecksuperieur.com



DÉCOUVREZ ÉGALEMENT



**Terre, portrait
d'une planète**
9782804188092
2014 • 1000 pages
88 €



**Sciences de
la conservation**
9782804184902
2014 • 376 pages
54 €



de boeck supérieur

En librairie et sur www.deboecksuperieur.com